

## Bulletin d'histoire politique

# Les intellectuels et le politique: le Québec des années 1960

Alain-G. Gagnon



Volume 3, Number 1, Fall 1994

Les intellectuels et la politique dans le Québec contemporain. Actes du colloque du 20 mai 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063450ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063450ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Septentrion

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Gagnon, A.-G. (1994). Les intellectuels et le politique: le Québec des années 1960. *Bulletin d'histoire politique*, 3(1), 63–69. <https://doi.org/10.7202/1063450ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## LES INTELLECTUELS ET LE POLITIQUE: LE QUÉBEC DES ANNÉES 1960

Alain-G. Gagnon

Université McGill

Il n'est pas facile de traiter des intellectuels et de leurs liens au politique sans s'être au préalable donné un cadre d'analyse ou des critères de sélection. Je n'ai pas l'intention ici de faire état des activités de tous les intellectuels; je me pencherai plutôt sur les réseaux qui ont été constitués au cours des années 1960 et sur l'incidence que ces derniers ont eue sur le développement de la société québécoise. Mon apport se situe davantage au niveau de l'institutionnalisation comme source d'ouverture du Québec sur le monde.

Il me semble plus profitable dans le cadre d'une présentation générale de chercher à cibler les institutions que de suivre les itinéraires des intellectuels pour comprendre la marche du Québec vers sa modernisation.

Toute révolution culturelle, scientifique ou autre se prépare de longue haleine. Par exemple, on ne pourrait faire abstraction des années qui ont précédé la révolution tranquille si l'on souhaite vraiment cerner le phénomène. Pour comprendre les années 1960, il faut donc garder à l'esprit l'apport des activités intellectuelles de groupes aussi disparates que l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), fondé en 1946, qui se donne comme mandat de faciliter l'accès à l'éducation aux adultes, Radio-Canada, l'Institut canadien des affaires publiques (ICAP) — lequel constitua un foyer intellectuel en vue entre 1953 et 1964 — *Cité Libre* (1950-1966), *Maintenant* (1962-1974) et *Socialisme* (1964-1969)/*Socialisme québécois* (1970-1974)<sup>1</sup>. Ces organes comptent parmi ceux qui ont le plus influencé les élites intellectuelles, les groupes populaires et, sur une base plus large, les citoyens au cours des décennies 1950 et 1960. À ces revues s'ajoutent *Liberté* (1959- ), *Parti pris* (1963-1968) et *La Barre du jour* (1965-1977). Plusieurs de ceux qui ont participé à la politique au cours des trente dernières années y ont été actifs. On n'a qu'à penser aux André Laurendeau, Pierre Trudeau, René Lévesque, Guy Rocher, Léon Dion, Fernand

Dumont, Louis O'Neil, Marcel Léger, Pierre Vallières, Pierre Vadeboncoeur, Gérard Pelletier, Jacques Dofny, Marcel Rioux et Arthur Tremblay, pour se limiter à ceux-là.

Toute révolution tire sa source d'une période précédente pendant laquelle se mettent en place les personnes qui viendront lui donner un sens et les idées qui assureront son succès. C'est ainsi par exemple que le mouvement littéraire, qui s'est constitué au Québec au début des années 1860 autour des Henri-Raymond Casgrain, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Octave Crémazie, Louis Fréchette et Antoine Gérin-Lajoie, a puisé son inspiration de l'Institut canadien qui avait été à l'avant-garde de l'activité intellectuelle dès le début des années 1840<sup>2</sup>.

Le début des années 1960 est particulièrement plein en rebondissements de toutes sortes. Sur le plan politique, une crise de grande envergure se dessine alors que le Québec cherche à exprimer pleinement sa propre personnalité collective. Une initiative importante est alors prise par le premier ministre canadien Lester B. Pearson qui décide d'instituer la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, mieux connue sous l'appellation de Commission Laurendeau-Dunton (1963-1969). Cette commission a marqué de façon particulière cette période en inscrivant au feuillet d'une façon indélébile les iniquités qui étaient le lot des Québécois dans l'ensemble canadien mais aussi sur leur propre territoire. André Laurendeau comme nul autre s'est distingué au cours de cette période et son influence est toujours ressentie plus de vingt-cinq ans après qu'il eut rédigé les fameuses pages bleues du rapport préliminaire de la Commission.

La décennie des années 1960 voit aussi la mise en place d'une stratégie d'implantation d'une politique en matière d'éducation par le nouvel État du Québec. Cette politique chercha à encourager la recherche universitaire et à poursuivre sur des bases solides la réforme de l'éducation en insistant sur le principe fondamental de l'accessibilité défendu par plusieurs instances dont l'ICEA. En d'autres mots, il fallait démocratiser l'accès à l'école pour doter les Québécois d'une vie sociale plus saine et d'une économie plus prospère. C'est dans cet esprit d'ouverture et de démocratisation que fut mise sur pied la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent, 1963-1966) qui amena coup sur coup la création du ministère de l'Éducation en 1964, l'implantation des CÉGEPs quelques années plus tard, la création de l'Université du Québec de même que celle de la Bibliothèque nationale du Québec en 1968. À compter de la deuxième moitié des années 1960, on assista rapidement au processus de maturation des sciences sociales au Québec qui devait

bénéficiaire de plusieurs actions structurantes. Parmi ces actions, il importe de relever l'établissement du programme de Formation de chercheurs et action concertée (FCAC) en 1969.

Les travaux de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, qui fut créée en 1966 sous la présidence de Marcel Rioux et qui déposa son rapport en 1969 après avoir élaboré des scénarios de développement, sont remarquables et ont eu des conséquences favorables marquantes pour le Québec. Les idées avancées par les commissaires dépassent largement les domaines des arts et de l'éducation; elles poursuivent en quelque sorte la démarche entreprise par la Commission Parent en insistant davantage sur la contribution de la science aux processus d'industrialisation dans la société moderne. La Commission Rioux prend, d'une certaine façon, le relais de la Commission Parent en cherchant à concrétiser les objectifs identifiés par cette dernière et à rationaliser les initiatives mises de l'avant par le ministère de l'Éducation et en proposant l'implantation d'une structure adaptée aux sociétés industrielles avancées.

Cette stratégie d'implantation d'une politique de l'enseignement et d'une politique scientifique pour le Québec s'appuyait aussi sur les institutions en place. À cet égard, on n'a qu'à penser à la place occupée par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval dans l'émergence du Québec moderne. *Québec 1945-2000: Les intellectuels et le temps de Duplessis* (1993) de Léon Dion et *Les institutions politiques: leur rôle, leur avenir* (1990) sous la direction de Vincent Lemieux ont bien inscrit cet apport à l'histoire contemporaine du Québec. De nouvelles institutions seraient aussi mises à contribution. On peut penser ici aux constituantes de l'université du Québec, aux instituts de recherche comme le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), l'Institut de recherche sur l'électricité du Québec (IREQ) et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Il s'agit ici, on s'en doute, d'une volonté de l'État du Québec de doter le territoire et les intervenants économiques de nouveaux outils pour inscrire le Québec parmi les grandes économies. Cette approche dirigiste est venue appuyer l'effort d'insertion du Québec dans les principaux marchés internationaux. Cela était rendu d'autant plus facile que nous venions d'entrer dans une phase de croissance économique importante.

On se doit de souligner ici le rôle exercé par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) autour de laquelle les intellectuels québécois se sont regroupés pour échanger, établir des réseaux, faire pression sur les pouvoirs politiques pour réclamer un traitement plus équitable dans les institutions canadiennes. Même si la

création de l'ACFAS remonte à 1923, il ne fait aucun doute qu'elle a exercé une influence jamais égalée au cours des années 1960 alors que la communauté scientifique québécoise était à se constituer et que les réseaux étaient à se former.

L'ACFAS a toujours eu à coeur de veiller à la défense des intérêts des chercheurs francophones en faisant la démonstration de l'inégalité des potentiels de recherche dans les communautés scientifiques canadienne-française et canadienne-anglaise. À travers une analyse serrée des archives de l'ACFAS, Yves Gingras fait ressortir la contribution de cette dernière dans la quête d'une politique scientifique pour le Québec. C'est ainsi par exemple que l'on apprend que les représentants de l'ACFAS avaient dès 1962 présenté un mémoire devant la Commission Parent dans lequel ils réclamaient une formation scientifique de meilleure qualité, la mise sur pied d'un nouveau conseil de recherches qui assumerait la responsabilité de veiller au financement des activités de recherches, et proposaient de créer un centre de recherches appliquées et de conseiller le gouvernement du Québec dans le domaine de la politique scientifique<sup>3</sup>.

Maurice L'Abbé a été une cheville ouvrière majeure dans la mise sur pied d'une politique scientifique pour le Québec. Il organisa d'ailleurs en 1965 un colloque sur le thème «Pour une politique scientifique au Québec» ce qui eut pour effet de motiver les fonctionnaires à Québec dans la préparation de deux projets de loi devant conduire à l'établissement d'un Conseil de la recherche scientifique et, plus tard en 1969, la création du Centre de recherches industrielles du Québec<sup>4</sup>.

On constate au cours de années 1960 une volonté politique de financer plus adéquatement la recherche. Il s'agit ici de voir la hausse importante des budgets gouvernementaux dans le champ des sciences sociales. Cela a cependant eu pour conséquence de structurer la recherche autour des choix établis par les politiques plutôt que par l'intérêt et la spécialisation des chercheurs.

Il importe aussi de noter que depuis le début des années 1960 nos scientifiques ont diversifié leurs champs de connaissance en obtenant leur formation à l'extérieur de l'Hexagone comme la grande majorité le faisait auparavant. Les années 1960 verront les États-Unis prendre le relais dans plusieurs disciplines, particulièrement dans le champ des sciences pures et appliquées et cette situation s'étendra aux champs des sciences humaines et des sciences sociales au cours des décennies suivantes. Peu nombreux furent les Québécois qui obtinrent leur formation aux États-Unis avant 1960. Il y eut bien sûr les Guy Rocher (Harvard), Marc-Adélar Tremblay (Cornell),

Gérald Fortin (Cornell). Ils furent beaucoup plus nombreux par la suite et plus particulièrement depuis le début des années 1960. Il en va de même pour les Québécois qui prirent la route du Canada anglophone. Parmi les premiers à s'y engager on remarque les Daniel Latouche (UBC, 1973), Réjean Landry (York, 1975), André Blais (York, 1978), Pierre Fournier (York), Raymond Hudon (Queen's, 1982), Clinton Archibald (Carleton, 1983).

Il est intéressant de voir comment ces universitaires ont ouvert la voie à plusieurs autres. Ils offraient en quelque sorte un autre modèle. Des réseaux se sont constitués et des équipes de recherche ont été mises sur pied. Aux échanges presque limités aux universités Queen's et Laval sont venus se tisser d'autres liens entre l'Université de Montréal et l'Université York, entre Carleton et McGill, entre Laval et Calgary, et ainsi de suite. Il faut cependant noter que les réseaux ne se créent pas facilement; ils ne se défont pas facilement non plus. C'est ainsi que le réseau Laval-Queen's a longtemps résisté à l'épreuve du temps.

Le champ des sciences politiques a longtemps été à l'abri de l'influence des réseaux canadiens. Cela est en partie dû à la barrière linguistique et au peu d'originalité chez les chercheurs — sauf chez les économistes politiques qui sont à doter le Canada d'une école de pensée unique autour de Harold Innis. Tout comme c'est le cas pour le Québec, le Canada hors Québec (CHQ) souffre d'une dépendance prononcée à l'égard des institutions outre-frontières. Il n'y a pas encore de mouvement contre la dépendance étrangère mais cela ne saurait tarder. Au Québec, on note au cours de la décennie 1960, la popularité des cadres théoriques européens dans tous les départements de science politique. Le marxisme, par exemple, commence à exercer une certaine influence.

Comme aucun autre département de science politique au Québec, celui de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) trouve son créneau en remettant en question les modèles américains du behaviorisme et du structuralisme. La fin de la décennie, qui voit la création de l'UQAM, se prêtait bien à la remise en question du système. De nombreux mouvements nationalistes se mettaient en place; le processus de décolonisation était engagé; l'État-providence laissait entrevoir une plus grande justice sociale. Les masses avaient de plus en plus accès au savoir. L'université devait se mettre au diapason de ces grands bouleversements. Il importe toutefois de noter que les universitaires ont tendance à se constituer en écoles de pensée, à exclure certains modèles, à faire les mêmes excès que ceux qu'ils avaient combattus au début de leur carrière.

Les revues deviennent de plus en plus l'apanage d'universités spécifiques ce qui n'était pas le cas dans les années 1960. On construit les revues autour d'écoles de pensée et on édifie des réseaux nationaux et internationaux pour assurer leur avenir, lequel passe par leur rayonnement, donc par le nombre d'inscriptions. Il y a une tendance à négliger les coopérations interuniversitaires sauf si des membres du réseau y travaillent.

Parmi les activités importantes de nos élites intellectuelles au cours des années 1960, on note leur apport au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ, 1963-1968). Plusieurs spécialistes furent appelés à contribuer à cette expérience-pilote de développement régional. Il faut noter la contribution de Vincent Lemieux, Guy Bourassa, Léon Dion, Guy Coulombe, Gérald Fortin, Guy Lemieux, Lucie Parent et de Jean-Claude Lebel. Deux d'entre eux vont par la suite servir l'État du Québec de façon toute particulière. Guy Coulombe occupa à tour de rôle les postes de président de la Société générale de financement (SGF), secrétaire au Conseil exécutif du gouvernement du Québec et président et chef de la direction d'Hydro-Québec. Jean-Claude Lebel a aussi occupé le poste de président de la SGF et celui de secrétaire au Conseil du Trésor.

La contribution de plusieurs universitaires fut importante dans la mise sur pied du Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ). René Paré (président, 1962-1968), Maurice Joubert (directeur, 1962-1964), Roland Parenteau (directeur, 1964-1968) et plusieurs autres exercèrent une influence majeure sur les changements étatiques en rendant crédible la notion de la planification auprès des intervenants économiques et des instances gouvernementales. Le COEQ poursuivait des objectifs de modernisation économique pour toutes les régions du Québec.

L'apport des intellectuels ne s'est pas limité à ces secteurs, il s'est fait sentir aussi dans le domaine politique. Au Québec, par exemple, plusieurs universitaires furent mis à contribution dans le cadre des travaux du Comité parlementaire de la constitution (1963-1968). Le recrutement s'est fait surtout sur les banquettes parlementaires. Georges-Émile Lapalme, Claude Morin, Paul-Gérin Lajoie, René Lévesque, Jean-Jacques Bertrand et Daniel Johnson y fourbirent leurs armes en vue des négociations constitutionnelles qui s'annonçaient. Plusieurs universitaires québécois furent invités à y présenter leur point de vue sur la place du Québec dans ou à l'extérieur de la fédération canadienne. Plusieurs d'entre eux déposèrent des mémoires. Parmi les personnes les plus connues, on retient Maurice Allard (Université de Sherbrooke), Raymond Barbeau (HEC), Marcel Chaput (Conseil national de recherche du Canada) et Charles Taylor (Université McGill). On note

aussi que le Comité avait fait appel aux spécialistes de l'Institut de recherche en droit public de l'Université de Montréal auquel est associé Jacques-Yvan Morin et, si je ne m'abuse, André Patry.

Il est aussi utile de souligner que les hauts fonctionnaires de l'État, qui étaient nos premiers étudiants formés dans les grandes écoles des sciences sociales modernes, passèrent d'un gouvernement libéral à un gouvernement unioniste sans que rien n'y paraisse. C'est ainsi par exemple que Daniel Johnson conserva les principaux piliers chez les sous-ministres de l'équipe du tonnerre de Jean Lesage. Les Arthur Tremblay, Jacques Parizeau, Claude Morin, Roch Bolduc, Marcel Bélanger et Michel Bélanger furent tous confirmés à leur poste au lendemain de l'élection de juin 1966.

Au Québec, contrairement à ce qui se passe chez nos voisins du reste du Canada, l'activité des scientifiques est colorée d'une dimension politique à laquelle on ne peut échapper. La raison est simple, les scientifiques québécois qui ont plus souvent qu'autrement été à l'écart des réseaux canadiens ont cherché à se doter de leurs propres institutions pour avoir des chances égales sinon moins inégales. Pour ce faire, ils ont fait appel à l'État québécois et ont cherché à donner un sens véritable au fédéralisme canadien. Ils ont participé à inscrire la différence québécoise.

## Notes

1. On remarque aussi que les intellectuels ont tendance à utiliser les mêmes stratégies dans leurs interventions politiques. C'est ainsi par exemple qu'un Marcel Rioux mena son combat en vue d'une plus grande démocratisation des pratiques sociales d'abord dans une revue comme *Socialisme* qu'il a co-fondée avec Jacques Dofny, à laquelle succéda *Socialisme québécois*, et plus tard, en 1974 Rioux joua un rôle déterminant dans la mise sur pied de la revue *Possible* autour de laquelle plusieurs sociologues se regroupèrent.
2. Je suis redevable à Fernand Dumont pour ce point. Voir: *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 317. Ce mouvement littéraire était engagé dans de nombreuses activités et il apporta un appui essentiel à la publication du *Foyer canadien* et des *Soirées canadiennes*.
3. Voir, à ce sujet, l'excellent livre de Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences: Histoire de l'ACFAS 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, pp. 179-180.
4. L'ACFAS et le COEQ revendiquent tous les deux la paternité de la création du CRIQ.